

RÉVISION N°2
Approbation - 2019

VENISSIEUX

RÈGLEMENT

C.3.3 Éléments Bâtis Patrimoniaux



Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi

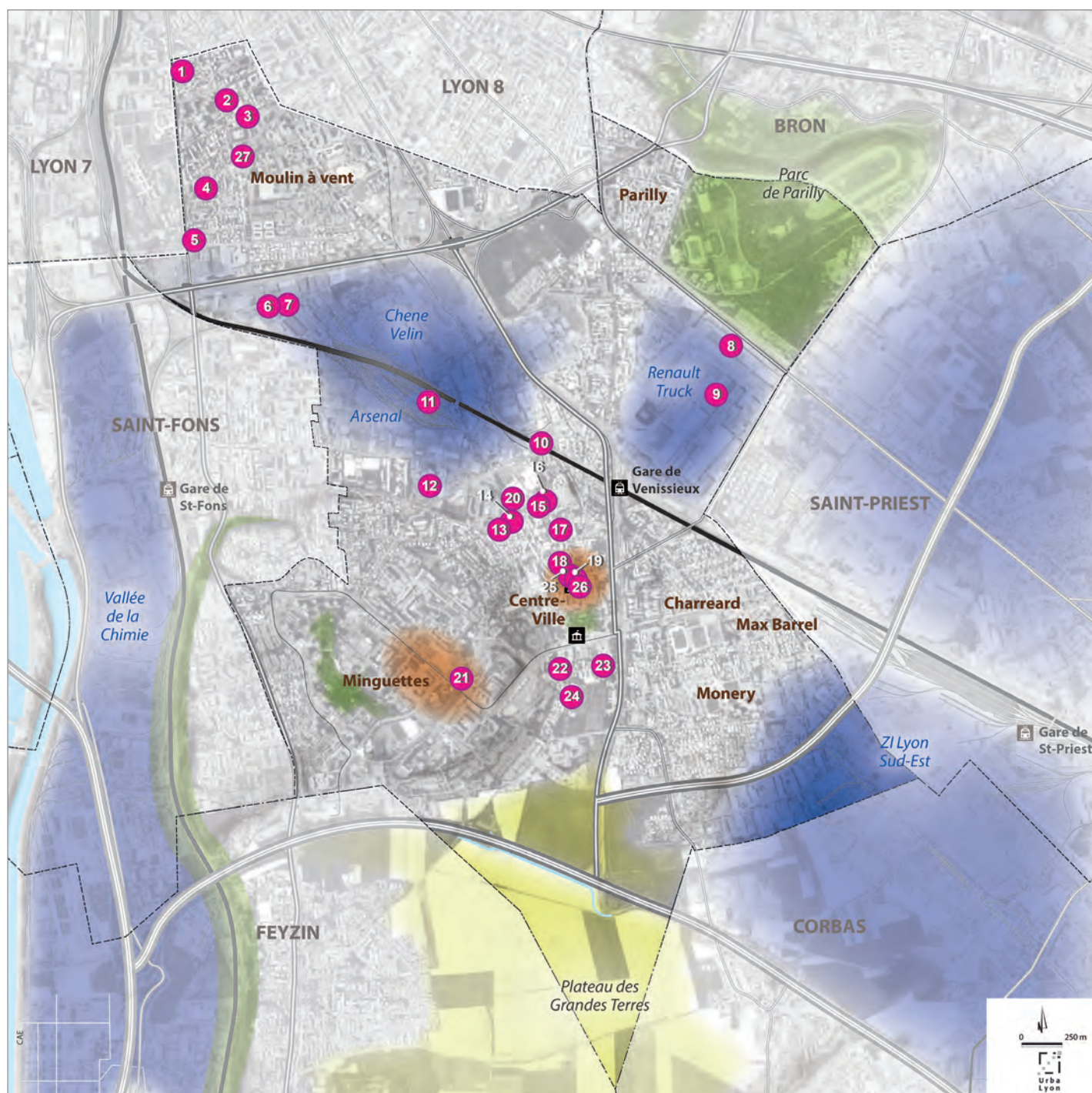
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, les *formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales* ;
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, le *défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement* ;
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles*.

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Nom : Immeuble Art Déco

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Immeuble de collectifs, implanté en front de rue, aux abords de la route de Vienne, dans le quartier du Moulin à Vent ;
- Accolé à des maisons de ville, il se démarque dans le paysage urbain par sa hauteur (R+4) mais surtout par ses détails architecturaux remarquables ;
- Influence Art Déco : motifs géométriques en façade (voiles de béton) dont décor floral stylisé, notamment sur l'imposte ; encadrement de baie ; bandeau ; appui de fenêtre...

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble



Elément Bâti Patrimonial

39, rue du Professeur Roux

Références

Typologie : Bâtiment scolaire (groupe scolaire, école...)

Nom : Groupe Scolaire Moulin à Vent

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Groupe scolaire construit en 1932 par Chollat ;
- Implanté en retrait d'alignement ; précédé par un double alignement d'arbres ;
- Architecture sobre et géométrique ;
- Une tour horloge surplombe le groupe scolaire et agit comme un signal dans le quartier ;
- Constitue un repère dans le paysage urbain.

Prescriptions

Elément à préserver : groupe scolaire

Elément Bâti Patrimonial

46, rue Vaillant Couturier

Références

Typologie : Pavillon

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Pavillon de type maison bourgeoise implanté à un angle de rue (Vaillant Couturier / Pierre Brossolette) ;
- Son implantation, en léger retrait d'alignement et de façon discontinue, lui confère un rôle de repère dans le paysage urbain ;
- Pavillon avec un plan en L et une toiture demi-croupe en avancée ;
- Valeur de signal accentuée par ses détails architecturaux remarquables mixant plusieurs styles : décors géométriques moulurés, corniches ; décors peints, entablement, garde-corps en ferronnerie...

Prescriptions

Elément à préserver : maison



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise implantée dans son parc, dans un environnement pavillonnaire ;
- Pavillon cossu avec toiture demi-croupe, sur lequel est accolée en façade est une tour carrée légèrement plus haute ;
- Décor en façade, encadrement de baie, bandeau mouluré ;
- Présence de boisements participant à la qualité de la propriété ;
- Mur d'enceinte avec mur bahut, ajouré d'un portail.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, mur et portail



Elément Bâti Patrimonial

3, avenue du Docteur G. Levy

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise entourée par un jardin boisé ;
- Implantée en retrait d'alignement et en partie cachée derrière ses boisements qui la précèdent ;
- Maison cossue de plan rectangulaire, composée de quatre travées et trois niveaux (le dernier sous comble avec lucarnes) ;
- Mur bahut avec clôture végétalisée ;
- L'ensemble participe à la qualité paysagère de l'espace public.

Prescriptions

Elément à préserver : maison



Elément Bâti Patrimonial

Chemin du Génie

Références

Typologie : Mur

Nom : Mur de Fortification

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Traces du mur d'enceinte de la seconde ceinture militaire de Lyon ; construit en 1884 ;
- Vestiges de plusieurs séquences de mur sur quasi 850 m sur la commune de Vénissieux, implantées en pleine zone industrielle ;
- Le mur se prolonge sur Saint-Fons ;
- Présence de chaînage aux angles ; mur ponctuellement percé par de petites baies carrées ;
- Caractère structurant dans cet environnement de grands locaux d'activité discontinus.

Prescriptions

Elément à préserver : mur



Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Nom : Bâtiment Art Déco

Valeurs :

- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Bâtiment d'activité (bureaux) implanté en front de rue, à l'angle des allées Denis Papin et de Tâche Velin ;
- Façade principale allée de Tâche Velin marquée par un rythme vertical ; mise en valeur de la travée centrale, soulignée par un perron et un couronnement semi-circulaire en avancée ;
- Façade modeste, avec une faible influence années 30.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment

Elément Bâti Patrimonial

402, avenue Charles de Gaulle

Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Nom : Usine Berliet/ Renault Trucks

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- L'usine est un élément identitaire fort de la commune ;
- Le site a été conçu comme une usine modèle construite par l'architecte René-Yves Bornarel, qui englobe une cité ouvrière (avec une ferme, une école), une piste d'essai et des ateliers de fabrication où tout est organisé en vue de fabriquer en série des camions et des voitures.
- Le site est marqué par des bâtiments de grande emprise, caractéristiques par leur toiture en sheds ;
- Paysage marqué par des murs pignons et des halles à redents ;
- Allée plantée le long de l'avenue Charles de Gaulle ;
- Façade monumentale et linéaire de grands bureaux, caractéristiques sur l'avenue Charles de Gaulle ; l'ensemble marque le paysage urbain et constitue un élément de repère ;
- Façade rythmée avec de grandes baies rectangulaires.

Prescriptions

Elément à préserver : façade de l'usine



Elément Bâti Patrimonial

402, avenue Charles de Gaulle

Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Nom : Halle – Usine Berliet

Valeurs :

- Mémoirelle



Caractéristiques à retenir

- L'atelier d'emboutissage (carters de ponts, supports de différentiels, moyeux de roues) est un vaste bâtiment rectangulaire ;
- C'est l'un des plus anciens ateliers d'Europe ; il regroupe cinq halles jumelées dont deux surélevées d'un niveau ;
- Celles-ci forment un des éléments majeurs du site accueillant des machineries de grandes dimensions.

Prescriptions

Elément à préserver : halle

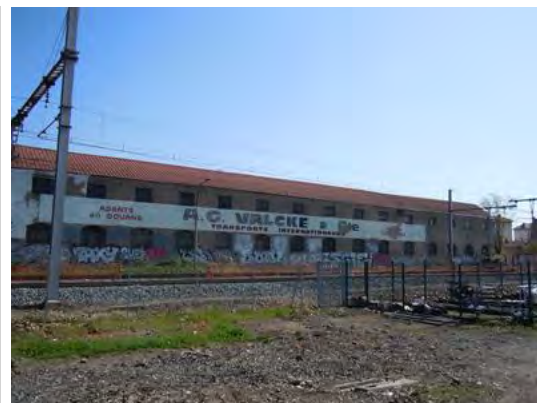
Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Nom : Ancienne verrerie

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Long bâtiment rectangulaire rythmé par ses baies ;
- Très perceptible dans le paysage urbain, notamment de l'autre côté des voies ferrées, depuis la rue Eugène Maréchal ;
- Ancienne verrerie qui était autrefois composée de plusieurs bâtiments dont seul persiste celui le long des voies ferrées ;
- Élément majeur de l'ancienne activité industrielle de Vénissieux.

Prescriptions

Élément à préserver : bâtiment

Références

Typologie : Ouvrage d'art et génie civil (pont, gare, halte, rotonde...)

Nom : Rotonde ferroviaire

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Site en forme de mandorle, compris entre les voies ferrées ;
- L'emprise des voies ferrées forme une étoile à branches multiples, et la rotonde occupe le quart nord ;
- Constituée d'une succession de halles avec voûtes semi-circulaires, la partie centrale du quart de cercle a été surélevée, constituant visuellement deux rangées de halles ;
- Fortement perceptible depuis l'autopont de l'avenue Francis de Pressensé ;
- Un bâtiment, plus à l'ouest, est également remarquable, couvert d'une voûte semi-circulaire rythmée par un mouvement de voile ;
- Architecture typique des rotondes ferroviaires mais remarquable dans le paysage urbain ; constitue un repère visuel.

Prescriptions

Eléments à préserver : rotonde ferroviaire et bâtiment à l'ouest

Elément Bâti Patrimonial

Rue Roger Planchon

Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Nom : Bâtiment industriel

Valeurs :

- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Bâtiment industriel implanté au coeur d'une zone d'activités ;
- Remarquable par sa couverture de voiles de béton : succession de cinq halles ; baies adoptant un rythme vertical suivant la courbure de la voute en arc surbaissé.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment

Elément Bâti Patrimonial

128, rue Gabriel Péri

Références

Typologie : Villa

Valeurs :

- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Villa construite dans les années 30 ; volume horizontal ; rythme vertical des baies ; implantation en milieu de parcelle ; visible depuis l'espace public ;
- Grande parcelle avec boulo-drome ;
- Architecture inspirée du mouvement moderne : lignes sobres, géométriques ; volumes cubiques ; baie pentagonale ; auvent ; construction en béton ;
- Fonctionnait en relation avec les usines et cités construites autour ;
- Portail d'entrée en béton.

Prescriptions

Elément à préserver : partie est de la maison



Références

Typologie : Pavillon

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison implantée à un angle de rue (Jean Jaurès/Gabriel Péri) ;
- S'apparente à un pavillon cossu ; trois travées développées sur trois étages dont le dernier sous comble ; décroché de toiture sur la travée axiale ; décor de chaînage d'angle ; chambranle mouluré ; bandeau ; balcon en fer forgé ;
- Propriété circonscrite par un mur bahut avec portail dans l'angle ;
- Parcelle végétalisée ; végétation perceptible depuis l'espace public.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, mur, portail



Références

Typologie : Bâtiment culturel et récréatif (maison du peuple, hippodrome...)

Nom : Maison du peuple – Théâtre de Vénissieux

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison du peuple construite en 1934 ; aujourd'hui théâtre de Vénissieux ;
- Implantée sur une parcelle d'angle (rue Eugène Peloux / boulevard L. Gérin) ;
- Architecture caractéristique des équipements des années 30 ; volume imposant ; rythme vertical ; usage du béton ; inscription « maison du peuple » toujours lisible ;
- Marqueur du paysage urbain ; constitue un repère.

Prescriptions

Elément à préserver : maison du peuple

Références

Typologie : Bâtiment de santé publique (bains-douches, hôpital, crématorium...)

Nom : Bains douches

Valeurs :

- Social et usage
- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Bains douches construits en 1927 ; liés au mouvement hygiéniste prôné par les municipalités socialistes des années 30 ;
- Construction en lien avec les usines Maréchal et les cités ouvrières ; fonctionne avec les équipements publics construits dans ces années (groupes scolaires, maison du peuple...) ;
- Long bâtiment implanté en front de rue légèrement dans la pente, entre deux rues ;
- Architecture fonctionnaliste, sobre ; façade rythmée par les baies rectangulaires.

Prescriptions

Élément à préserver : bains-douches

Elément Bâti Patrimonial

43, boulevard Laurent Gérin

Références

Typologie : Bâtiment scolaire (groupe scolaire, école...)

Nom : Groupe Scolaire du centre

Valeurs :

- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Groupe scolaire du centre, construit en 1911 (cf date inscrite dans le fronton) ;
- Construction en U ; bâtiment principal au volume imposant (six travées, trois niveaux, prolongé par deux ailes latérales de plain-pied) ;
- Marque le paysage urbain ;
- Le bâtiment principal est surmonté en son centre d'un fronton logeant une horloge et les attributs de la République (R.F.) ; architecture simple, avec quelques éléments de décor : appuis de fenêtre et entablements, bandeaux filants, pilastres...
- Entouré par des platanes plantés sur le domaine public.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment principal

Elément Bâti Patrimonial

50, boulevard Laurent Gérin

Références

Typologie : Garage, station-service

Nom : Garage Années 30

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Garage implanté dans un tissu urbain continu, en front de rue ; construit dans la première moitié du XXe siècle ;
- Il se démarque par sa façade à redents ;
- Permanence de décors peints sur le quart supérieur de la façade (bandeaux tricolores) malgré le débordement de la façade de Citroën sur la moitié du garage, dénaturant le bâtiment ;
- Présence de deux ouvertures hexagonales ;
- Décors d'imposte sur les vantaux du portail métallique ;
- Marque le paysage urbain, constitue un événement dans le tissu de faubourg partiellement renouvelé.

Prescriptions

Elément à préserver : garage

Références

Typologie : Bâtiment administratif (mairie, poste...)

Nom : Ancienne Mairie

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ancienne mairie construite en 1880 par l'architecte lyonnais Barthélémy Bernard ;
- Constitue un des éléments principaux de la place Léon Sublet, en écho à l'église voisine ;
- Elément identitaire mis en perspective par l'aménagement de la place ;
- Présence de décors de bas-reliefs en façade (datés de 1988) pour rendre hommage aux victimes de la guerre (cf. usage contemporain du bâtiment comme musée de la résistance et de la déportation) ;
- Bâtiment rectangulaire, développé sur 7 travées suivant une symétrie axiale ; trois niveaux dont un dernier mansardé ; lucarne avec chambranle ionique ; fronton avec horloge et décor de faïence ; architecture sobre et élégante, d'inspiration néoclassique.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment



Elément Bâti Patrimonial

Rue Carnot - rue Eugène Peloux

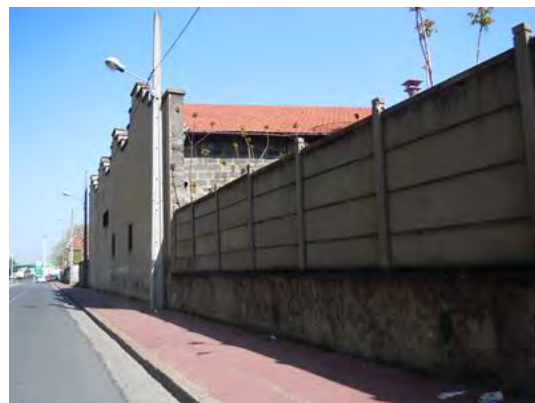
Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Nom : Usine Maréchal

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Bâtiments des « établissements Maréchal », aujourd'hui Véninov, entreprise de toiles cirées dont les premières sont sorties en 1874 ;
- L'ensemble marque le paysage urbain par le vocabulaire industriel des halles à redents et de sheds ;
- Bâtiments très perceptibles depuis l'espace public avec de grands murs pignons ;
- Constituent un repère et un témoignage historique et mémoriel.

Prescriptions

Elément à préserver : 3 bâtiments

Références

Typologie : Bâtiment culturel (temple, église, mosquée, synagogue, couvent...)

Nom : Chapelle de Grimal

Valeurs :

- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Chapelle construite en 1969 par l'architecte Grimal ;
- Construction entièrement en cuivre ;
- Identifiée pour sa qualité architecturale au titre du Label XXe ;
- Située dans un espace planté, au pied du château d'eau et assez loin des immeubles d'habitation ;
- La chapelle contraste dans son environnement par ses dimensions et son architecture ; jeux de triangles superposés : intérieur simple ; ossature bois ; une croix atypique couronne la chapelle ;
- Ensembles de deux bâtiments distincts : un long bâtiment de plain-pied avec cloisons mobiles permettant de moduler l'espace intérieur ; un couloir le relie à la chapelle.
- Constitue un repère visuel, un évènement.

Prescriptions

Elément à préserver : chapelle

Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Corps de ferme en L organisé autour d'une cour centrale ;
- Opération récemment intégrée à l'angle de la rue Gambetta ;
- Corps de logis en front de rue (surélévation de la partie sud) ; prolongé par un bâtiment plus bas avec galerie en bois puis implantation d'un corps de ferme perpendiculairement avec ouverture en plein-cintre et décor de brique ;
- Présence de décors sur le corps principal : modénature, marquise, auvent en bois...
- Témoin de l'histoire rurale de la commune ;
- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte avec portail en pierre ;
- La majeure partie des boisements a disparu, bien qu'il en reste quelques-uns.

Prescriptions

Elément à préserver : le bâtiment principal et le retour en L



Références

Typologie : Maison des champs

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Maison des champs développée sur trois niveaux, implantée en front de rue, sur une parcelle d'angle ;
- Circonsrite par un mur d'enceinte (pierre et mâchefer) avec portail à linteau bois ;
- Façades en pierre (chainage accentué par décor), avec arc de décharge en brique ;
- La porte est surmontée d'une clé portant mention de la date de construction (1846) ;
- Élément marqueur du paysage urbain, ayant un caractère structurant ;
- Cour avec boisements perceptibles depuis l'espace public.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, mur rue Jules Ferry



Elément Bâti Patrimonial

15, chemin de Feyzin

Références

Typologie : Maison des champs

Nom : MJC

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison des champs implantée en milieu de parcelle ; aujourd'hui à usage de maison de la jeunesse et de la culture ;
- Architecture typique des maisons des champs (trois travées sur trois niveaux, toiture à quatre pans, de facture modeste) ; quelques éléments de décor : chainage d'angle, chambranle mouluré ; présence d'un décor peint de cadran solaire sur la façade sud et d'un perron ;
- Annoncée sur rue par un mur d'enceinte avec un portail à piles en pierre et précédée par une masse boisée.

Prescriptions

Elément à préserver : maison



Elément Bâti Patrimonial

2, place Léon Sublet

Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Immeuble de rapport implanté sur une parcelle d'angle ;
- Architecture néoclassique : chainage d'angle, pilastre, entablement, fronton, toiture mansardée à ardoise, oeil de boeuf en zinc, garde-corps et balcon en fer forgé ;
- Constitue un élément remarquable de la place Léon Sublet et un des rares immeubles de rapport de cette nature.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment



Références

Typologie : Bâtiment scolaire (groupe scolaire, école...)

Nom : Ecole catholique La Xavière-Jeanne d'Arc

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Groupe scolaire implanté en retrait d'alignement, précédé d'une petite cour ;
- La cour est circonscrite par un mur bahut végétalisé (végétation grimpante) ;
- Le bâti suit la courbure de la voie, liée à l'enceinte médiévale originelle ; il se caractérise par une longue façade de dix travées verticales ;
- Bâti de facture modeste, sans ornement ; façade lisse et rythmée, développée sur trois niveaux.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment

Références

Typologie : Bâtiment culturel (temple, église, mosquée, synagogue, couvent...)

Nom : Eglise de Moulin à vent

Valeurs :

- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Eglise implantée dans un contexte renouvelé ; constitue un élément isolé qui se démarque dans le paysage urbain ;
- Eglise de l'Immaculée-Conception construite entre 1900 et 1904 ;
- De style néo-roman avec un parement en pierre ;
- Mise en valeur par le vide de la place Ennemond Romand ;
- Objet signal autour de la place.

Prescriptions

Elément à préserver : église